

AFFAIRE N° 27 - Ratification du marché de gré à gré d'un montant de 2.250.000.  
frs.CFA. passé avec la Société Librairie PATEL frères en 1962.

Le Maire donne lecture du rapport:

" Messieurs,

Un marché de gré à gré s'élevant à la somme de deux millions deux cent cinquante mille francs CFA (2.250.000.) a été passé le 20 Juillet 1962 avec la Société Librairie Papeterie PATEL Frères pour une fourniture de mobilier scolaire.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier ce marché qui a déjà été approuvé par M.le Préfet à la date du 15 Janvier 1963. "

Adepte à l'unanimité.

*Approuvé*  
H. Denis le 16 juillet 1963  
P. le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Signé: J. Chuchard